

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 09022
Numéro SIREN : 809 245 152
Nom ou dénomination : 2B HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2024 sous le numéro de dépôt 26381

28 FEV. 2024


Sous le N°:

096 381



2B HOLDING
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
39, Rue de la Gare de Reuilly
75012 PARIS
RCS PARIS 809 245 152

Copie certifiée conforme



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023

Les associés de la société 2B HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros divisé en 1.000 parts sociales de 10 euros chacune, dont le siège social est situé 39, rue de la Gare de Reuilly à PARIS (75012), ont tenu une assemblée générale ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Cyrille BEN ADIBA, gérant.

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

Le rapport de gestion,
Le rapport spécial du gérant,
L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes et rapports,
- Quitus de la gérance,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées, puis la discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les termes dudit rapport et les comptes annuels tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au gérant de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 64.317,00 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

. au crédit du compte autres réserves	4.317,00 euros
. distribution de dividendes	60.000,00 euros

Ainsi, chaque part sociale percevra un dividende de 60 euros.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, payés par la société pour le compte de l'associé bénéficiaire du dividende, de sorte que celui-ci perçoive un dividende net.

Le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ouvrant droit à abattement de 40%, exercée par le bénéficiaire dans sa déclaration souscrite l'année suivant celle de perception du dividende.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale, portant sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU.

Concernant les associés non soumis à l'impôt sur le revenu en France, ce dividende est obligatoirement soumis à une retenue à la source sur les revenus distribués à des non-résidents au taux de 12,8%, payé par la société pour le compte de l'associé au titre de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire non-résident, dans les quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les revenus, soumis à la retenue à la source, ont été payés, de sorte que le bénéficiaire perçoive un dividende net.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
2022	/	12.000 euros	/
2021	/	/	/
2020	15.000 euros	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les associés présents ou représentés.

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise		SARL 2B HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		39 Rue de la Gare de Reuilly 75012 Paris						
Numéro SIRET*		8 0 9 2 4 5 1 5 2 0 0 0 2 4						
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12				
				Exercice N clos le 31/12/2022				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*		010	012			
				014	016			
	Immobilisations corporelles*			028	030			
	Immobilisations financières* (1)			040	042			
	Total I (5)			044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052			
		Marchandises *		060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)			068	070		
					072	074		
	Valeurs mobilières de placement		080	082				
	Disponibilités		084	086				
	Charges constatées d'avance *		092	094				
Total II		096	098					
Total général (I + II)		110	112					
PASSIF				Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	10 000				
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126	1 000				
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131	35 995				
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136	64 317				
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142	111 312				
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	3 142				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	4 464				
Produits constatés d'avance		174						
Total III		176	49 480					
Total général (I + II + III)		180	160 792					
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	18 921	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	18 706
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL 2B HOLDING**Néant *Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
			et livraisons	215		214		
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217		218	110 358	
		{ services*						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	213		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	110 571	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	11 391	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CYAE *		243	75	244	75	
	Rémunérations du personnel*					250	42 023	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	23 449	
	Dotations aux amortissements*					254		
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262			
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	76 939	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	33 632	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)			280	36 000	
	Produits exceptionnels		(IV)			290		
	Charges financières		(V)			294		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)			306	5 315	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	64 317	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	64 317	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	5 315			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330	1 800	
			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies B)	249			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
	Dont divers							
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	36 000	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990					
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649					
		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies F)	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	35 432	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	35 432	
						372		

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	6 215	482	18 706	484		486	24 921				
TOTAL		490	6 215	492	18 706	494		496	24 921				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2B HOLDING

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres mmob. incorporelles	700		705			2			
Terrains	710		715			3			
Constructions	720		725			4			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			6			
Matériel de transport	750		755			7			
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775				Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI					325				
dont cotisations facultatives Madelin									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*							380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374		9 167
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378		1 724
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2B HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 160 793 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 64 317 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 215	18 706		24 921
Total	6 215	18 706		24 921
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				24 921

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU VS DAY 75008 Paris	5 000	48 174	100,00	23 392
SARL FLEXI DISTRI 75012 Paris	1 000	172 215	100,00	-15
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 000	6 000	18 921		12 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 147 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	18 921	18 921	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	127 547	127 547	
Autres	1 072	1 072	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	147 540	147 540	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 49 480 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 142	3 142		
Dettes fiscales et sociales	36 808	36 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 000	5 000		
Autres dettes (**)	4 530	4 530		
Produits constatés d'avance				
Total	49 480	49 480		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 464			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 464 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FAC N PARVENUES	648
PROVIS. CONGÉS À PAYER	1 968
CHARG. SOC S/CONGÉS À PAYER	433
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 536
Total	4 584

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

Informations sur les dirigeants

Identité des dirigeants

Gérant : BEN ADIBA Cyrille